

## CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussignée, Marie-Rose VEYSSIÈRE, Présidente de la Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord,

Certifie avoir effectué l'affichage, à compter du 27/11/2023, pour une durée d'un mois, au siège de la Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord, de la délibération communautaire n°11 du 23/11/2023, portant sur la mise à disposition au public pour la modification simplifiée n°2 du PLU de St Médard de Mussidan.

Pour faire valoir ce que de droit.

Mussidan, le 27/11/2023

La Présidente,

M-R VEYSSIÈRE

